



**LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAL ET LE PERSONNEL VOUS
PRESENTENT LEURS MEILLEURS VŒUX POUR 2011**

CLÔTURE DU PROCHAIN BULLETIN COMMUNAL : LE 12 JANVIER 2011

*Les informations peuvent être transmises par courrier : rue du Pont n°1 – 6540 LOBBES,
par fax : 071 59 48 08 ou par mail : commune.lobbes@publilink.be*

CONTACTS AVEC LE BOURGMESTRE ET LES ÉCHEVINS

☞ **PERMANENCES DU BOURGMESTRE** : (0495 18 67 88)

Les samedis de 10h à 12h00 à la Maison Communale, rue du Pont n°1.

☞ **RENDEZ-VOUS AVEC LES ÉCHEVINS** : Jean-Marie BOGAERT 0475/70.44.34,
Pierre NAVEZ 0472/69.40.90, André LEVACQ 071/59.11.18, Marie-Paule O'FLYNN
0478/22.64.00.

SECURITE

☞ **ZONE DE POLICE « LERMES »**

Une permanence est assurée aux bureaux de police de Lobbes suivant l'horaire ci-après :
lundi, mardi, jeudi de 08h00 à 12h00 / mercredi de 13h00 à 17h00/ vendredi de 15h00 à 19h00. Le numéro d'appel téléphonique du bureau de Lobbes (**071 59 25 00**) est accessible en tout temps. En dehors des heures de permanence, formez le **101**.

☞ **MESURES PRESCRITES EN TEMPS DE NEIGE ET DE VERGLAS (extraits du Règlement de Police)**

- **Art 39** Après chaque chute de neige, les riverains enlèveront sans délai sur une largeur d'un mètre le long des façades, la neige accumulée sur les trottoirs et accotements longeant leurs propriétés. La neige sera entassée sur le trottoir le long de la bordure. Elle ne pourra en

aucune manière obstruer les rigoles et avaloirs de voirie. En outre, en face de chaque habitation, une ouverture sera pratiquée dans l'amoncellement de neige pour permettre l'accès à la chaussée.

- **Art 40** Par temps de gel, il est interdit de laver les voiries et les trottoirs ou d'y répandre de l'eau

- **Art 41** Lorsque le verglas ou la neige gelée ou durcie rendent la circulation difficile, les riverains doivent répandre sur les trottoirs ou accotements qui bordent leurs demeures ou propriétés, un produit abrasif tel que cendrées, laitier, granulés, scories ou un produit fondant tel que le chlorure de sodium ou le chlorure de calcium.

- **Art 42** Lors du dégel, les riverains doivent assurer devant leurs demeures ou propriétés le dégagement des rigoles et avaloirs afin de permettre l'écoulement normal des eaux résultant de la fonte des neiges et des glaces.

- **Art 43** Dans les différents cas prévus que les articles 39 à 42, les riverains se conformeront aux réquisitions formulées par la police et ce, dans l'intérêt de la circulation et de la sécurité publique.

PROPRETÉ

☞ COLLECTE DE SAPINS DE NOEL

Les fêtes de fin d'année terminées, l'administration communale propose de ramasser votre sapin de Noël **naturel**. La collecte se déroulera le **mercredi 12 janvier 2011 à partir de 7h30**. Veillez à bien enlever toutes les décorations, parties métalliques, pieds et emballages éventuels.

☞ COLLECTE DES DÉCHETS SUR L'ENTITÉ DE LOBBES

- **Déchets ménagers : le mercredi** (excepté les jours fériés où le ramassage est effectué le samedi qui suit)
- **Collecte des PMC** (bouteilles et flacons en Plastique, emballages Métalliques et Cartons à boissons) : **les 1^{er} et 3^{ème} lundis du mois dans toute l'entité**
- **Ramassages des Papiers Cartons : les 2^{èmes} lundis du mois dans toute l'entité.**

Pour les dates de passage, reportez vous au calendrier distribué par Intersud.

Par ailleurs, nous rappelons à la population que les dépôts à enlever doivent se trouver devant les habitations, **la veille au soir ou le jour de la collecte avant 7h00 du matin**. Il est interdit d'attacher au sac, des bouteilles, bidons, petits sacs en plastique, ... **Tout ce qui n'est pas dans un sac réglementaire sera laissé sur place par le personnel de collecte d'Intersud.**

- **Du 1^{er} décembre 2010 au 15 janvier 2011**, collecte de pneus usagés dans les parcs à conteneurs. Un maximum de 4 pneus usés par famille est accepté. Pour tous renseignements complémentaires, contactez votre intercommunale de gestion de déchets ménagers au 071/59.12.02 ou via www.intersud.be

☞ OUVERTURE DU PARC À CONTENEURS (071/59.14.19)

* Le lundi : de 12h à 18h

* Du mardi au vendredi : de 9h00 à 18h00

* Le samedi : de 08h00 à 17h00

L'entrée du parc n'est plus autorisée 15 minutes avant la fermeture.

Fermeture des parcs en fin d'année : Noël (24/12 à partir de 13h -25/12 : toute la journée)

– Nouvel An (31/12 :à, partir de 13h – 01/01 :toute la journée)

Pour plus d'infos, visitez le site : www.intersud.be

INFORMATIONS GÉNÉRALES

☞ INFORMATIONS EN MATIERE ENERGETIQUE



« FEDER »... quand tu génères notre énergie !!!



Les Fonds Structurels Européens que nous connaissons mieux sous les noms de « Plans Objectifs 1,...2,...3 », dont la Province du Hainaut bénéficie largement depuis de nombreuses années, ont été institués dans le cadre de la politique européenne de cohésion économique et sociale.

Les Fonds Structurels Européens se composent d'une part de « Fonds Social Européen » (FSE) et d'autre part de « Fonds Européen de Développement Régional » (FEDER)

Le « FEDER » vise à promouvoir cette cohésion économique et sociale par la correction des principaux déséquilibres régionaux et la participation au développement et la reconversion des régions.

La promotion de l'électricité produite à partir des sources d'énergies renouvelables est au premier rang des priorités de l'Union Européenne pour des raisons de sécurité et de diversification de l'approvisionnement en énergie, pour des raisons de protection de l'environnement et pour des motifs liés à la cohésion économique et sociale de ses états membres.

Dans ce cadre, les Communes de LOBBES, MERBES-LE-CHÂTEAU et la Ville de THUIN se sont associées pour solliciter les Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) avec comme objectif de promouvoir, aux seins de leurs entités respectives, le développement des énergies renouvelables dans les bâtiments publics.

Comme vous avez déjà pu le constater, la Commune de LOBBES a pris l'initiative de poser des panneaux photovoltaïques ainsi que des lampadaires d'éclairage solaires dans différents bâtiments de l'entité.

Dans un premier temps, deux kits de 22 panneaux photovoltaïques chacun d'une puissance de 5000 Watt Crête / an (1) ont été respectivement installés sur les toitures de l'Ecole du Centre et sur celle du bâtiment de l'Administration Communale.

L'estimation d'énergie électrique nette théorique produite est de 4250 KWatt heure/an pour chacun de ces bâtiments.

En Belgique, l'énergie moyenne fournie annuellement dans des conditions d'ensoleillement optimum par un système de 1000 Wc est de 850 KWh. Cette production est naturellement très inégalement répartie suivant que l'ensoleillement se diffuse en hivers ou en été !

Cinq lampadaires solaires d'une puissance nominale de 192 Watt Crête (1) ont également été placés aux Ecoles de LOBBES Centre, LOBBES Bonniers, MONT-SAINTE-GENEVIEVE et SARS LA BUISSIÈRE.

Outre la production d'«électricité verte», l'aspect didactique de ces investissements a été un élément essentiel de la participation de notre Commune à ce projet !

Vous pouvez être informé, en temps réel, par le biais d'écrans de monitoring, de la production d'électricité générée par les panneaux photovoltaïques installés sur nos deux immeubles (rue du Pont et école du Centre).

Le montant total de l'investissement pour les trois Communes a été de 742.076,91 €. La subvention du « FEDER » est de 214.311,82 €. Le montant subsidié par la Région Wallonne est de 321.467,71 €. Le solde, soit un montant 206.297,38 €, est pris en charge par les trois Entités Communales. (2)

La vente des « certificats verts » ainsi que les KWh d'électricité non achetés sur le réseau permettront d'amortir rapidement les fonds investis par LOBBES, MERBES-LE-CHÂTEAU et THUIN.

Depuis début juin 2010, date de mise en service de nos installations, nous avons pu comptabiliser une production d'«électricité verte » de 2118 KWh à l'École de LOBBES Centre et 2565 KWh à l'Administration Communale.

Cellule Energie de la Commune de LOBBES (Mr Eric DANDOIS) *Rue du Pont, 1- 6540 LOBBES* - TEL : 071/59 00 23 - 0471/46 04 01

Lexique : (1) 1 KWatt crête = 0.85 KWatt heure par an dans les conditions d'ensoleillement optimum

(2) <http://europe.wallonie.be> Info-feder n°1, liste des projets approuvés

(3) Relevés réalisés le 8 décembre 2010

☞ CAMPAGNE DE RECRUTEMENT A LA DEFENSE

Avec ou sans diplôme, la Défense recrute !

La Défense d'aujourd'hui est bien différente de celle d'hier, les missions actuelles répondent aux besoins internationaux tels que le maintien de la paix à travers le monde, le soutien humanitaire ou l'aide internationale.

Le choix d'une telle carrière est naturellement réfléchi et mûri. Les consultants du Centre d'information sont là pour vous aider dans ces choix et vous informer sur les recrutements en cours, les procédures de sélection ainsi que sur la vie militaire. N'hésitez pas à les rencontrer, ils se tiendront à votre disposition.

Rens : www.mil.be/jobsite ou 0800/33348

☞ RESERVATION DES SALLES COMMUNALES

Depuis janvier 2010, vous pouvez trouver sur le site de la commune, dans la rubrique « Vie Administrative → Location de Salles », un formulaire de réservation.

Vous pouvez l'imprimer et nous le renvoyer par courrier ou par mail à la commune.

Des formulaires sont également disponibles, dans le présentoir à la commune - rue du Pont, 1 à Lobbes.

SERVICES D'AIDE – COLLECTES – BOURSES

☞ **AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI** : rue du Pont n°1 – tel : 071/59.50.16
L'ALE est ouverte les lundis, mercredis et vendredis de 8h30 à 12h. Fermé du 27 décembre 2010 au 7 janvier 2011.

- ☞ **CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE** : rue de l'Entreville n°85 – **071/ 59.75.90**
- **Services d'Aides à Domicile en Titres-Services** : Aide ménagère : des aides ménagères sont à votre disposition, soit pour le nettoyage et l'entretien de votre habitation. Courses ménagères : un agent spécialisé peut effectuer vos courses dans les grandes surfaces, la Poste, la pharmacie, ... (avec ou sans votre présence).
 - **Les repas chauds à domicile** : divers menus journaliers avec possibilité de menus spéciaux (sans sel, etc.). La livraison s'effectue du lundi au samedi (inclus les jours fériés).
 - **Allocations de chauffage** : en faveur de certaines catégories de personnes.
 - **Médiation de dettes** : permanence d'accueil chaque mercredi de 13h00 à 16h00 ou sur rendez- vous. Contact : Mme Bajart au 071/59.75.95.
 - **Cours d'alphabétisation** : chaque mercredi et jeudi de 09h00 à 12h00 à la maison de la Convivialité – Accès gratuit à tous.
 - **Aide juridique** : par convention avec la commission d'aide juridique de première ligne de l'arrondissement judiciaire de Charleroi, le CPAS organise une permanence tous les deuxième et quatrième jeudis du mois de 16h00 à 17h00.
CHAQUE CONSULTATION EST GRATUITE POUR TOUS.
Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 17h à 18h au 0800/15140.
 - **Centre de rechargement pour la carte de gaz et d'électricité** : les mardis et vendredis de 08h15 à 9h00.

☞ **O.N.E.** : rue Albert Ier, 28 (071/55.92.34 ou 0499/57.26.68) – Consultation des nourrissons, **sur rendez-vous, tous les jeudis de 14h à 16h, sauf le 27/01.**
Massages bébés : activité gratuite réalisée par une kiné, pour tout enfant dès 1 mois, qu'il fréquente ou non la consultation : le jeudi 27/01 de 10h à 11h, sur rendez-vous. Prévoir un essuie de bain, un petit coussin et une tenue confortable.
Renseignements, inscriptions et rendez-vous : Mme MELIS-SOUBRIER :0499/57.26.68 (mardi, mercredi et jeudi de 9h à 16h30)

☞ **ACTION DAMIEN**

L'action Damien est autorisée à collecter sur la voie publique les 28, 29 et 30 janvier 2011. 40 € suffisent à l'action Damien pour soigner un malade, éviter les mutilations à un malade de la lèpre ou sauver la vie d'un malade de la tuberculose.

Compte : BE05 0000 0000 7575

Pour en savoir plus, une réunion d'information est prévue le samedi 22 janvier 2011 à Louvain-la-Neuve

Action Damien – Bd Léopold II, 263 – 1081 Bxl. - www.actiondamien.be

☞ **CAMPAGNE ILES DE PAIX**

« Si tu reçois un poisson, tu mangeras un jour. Si tu apprends à pêcher, tu mangeras toute ta vie ». Les 14, 15 et 16 janvier 2011, Iles de Paix organisera sa vente annuelle de modules

ACTIVITES – EXPOS – LOISIRS – SPORTS

SYNDICAT D'INITIATIVE

Le Syndicat d'Initiative proposera le samedi 22 janvier 2011 une présentation d'un « récit de voyage ». Il y a bientôt un an (le 24 janvier) qu'un jeune lobbain, Jean-François BURY, se lançait sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle.

C'est ce cheminement qu'il présentera le 22 janvier au salon communal de Lobbes. Entrée gratuite

CLUB DE WHIST : le 1^{er} mardi du mois, à la salle de l'école des Bonniers.

Inscription : 18h30 - En 3 x 16 donnees – Rens. : HANSENNE P. : 071/59.06.81 – 0495/87.88.37.

SALON COMMUNAL – TAI-CHI (SENIORS UCP)

Le lundi de 14h à 15h30. ContactS : 071/59.84.89 ou 071/59.65.68 ou 071/59.09.14

LOBBES SCAVIN, GYMNASTIQUE- STRETCHING (SENIORS UCP) :

le vendredi de 15h15 à 16h15. Contact : Marie Louise GERARD 071 59 21 41.

CERCLES DES NATURALISTES DE BELGIQUE

Samedi 8/01 : C'est beau, les bois l'hiver... Rdv à 14h à l'église de Mont Ste Geneviève (Lobbes). Retour à la nuit tombante. **Guide** : Xavier Legrain : 071/59.37.69 – **Paf** : 1,50 €
Vendredi 28/01 : réunion de la section, bilan 2010, programme des activités. - Rdv à 20h à la salle du village à Bienne-lez-Happart (Lobbes). **Rens** : X. Legrain 071 : 59.37.69

SOCIETE ROYALE « LES HOTTES »

Le samedi 15 JANVIER 2011 au salon communal de Lobbes, dès 18h, pièce de théâtre en wallon « LI STAR DE ROCK » par la troupe « La Renaissance » de Sars-la-Buissière.

Rens : Octave GANTOIS 0477/99.24.67

AMATEURS DE MARCHE ?

Les g'Lobbes Trotters vous invitent aux « 4 Jours de Lobbes » les 6, 7, 8 et 9/01/ 2011.

Commençons 2011 en 4 matinées de marche dans l'entité de Lobbes. Les promenades (5 ou 10 km en compagnie d'un guide) débiteront à 10h selon le calendrier suivant :

Lobbes centre : 06/01, Place 10h – Sars-la-Buissière : 07/01, Eglise 10h –

Mont-Ste-Geneviève : 08/01, Eglise 10h – Bienne-lez-Happart : 09/01, Place 10h.

SOIREE THEATRALE A MONT-SAINTE-GENEVIEVE au profit de l'école

Le samedi 22 janvier 2011 à 18 h, soirée théâtrale animée par le cercle « La Renaissance » de Sars-la-Buissière. Comédie wallonne en 3 actes « Li Star dè « Rock » » PAF : 3 € ; moins de 12 ans : gratuit - Rens : Mr Menegaldo 0476/21.97.19

CENTRE INTER-GÉNÉRATIONNEL « LE TROU AU SABLE » :

Les enfants : Du lundi au vendredi, de 15h30 à 17h30 : école des devoirs (PAF 0,50 €)

Le samedi, de 10 à 14h : les Faucons Rouges (PAF 2€ avec repas complet)

Rens. et inscriptions : Marie-Rose 0479/24.52.37 - Christophe 0498/54.06.31

Les cours de musique : Pour les plus de 7 ans, le vendredi de 17h30 à 19h30 pour le tambour (PAF 2€) – le samedi de 14h à 16h pour la guitare et le piano (PAF 2€)

Rens. et inscriptions : tambour : Dany 0496/77.78.14

guitare et piano : Christophe 0498/54.06.31

Les aînés : Réunion des pensionnés socialistes au local du Trou au sable, tous les 3èmes mardi du mois, à partir de 14h.

☞ **LE CERCLE ROYAL HORTICOLE** : Le 8 janvier à 15h - Salle polyvalente de l'Ecole Libre, rue des Ecoles, 27 à Lobbes. Conférence : « L'eau n'est pas inépuisable. Comment mieux la respecter. » par Mr Buyse. – **Rentrée des bons de commandes de graines** lors de la conférence.

☞ **GYM-CLUB LOBBES - COURS DE STEP**

Cours tous les mardis de 19 à 20h30 à la salle des fêtes de Sars-la-Buissière.

Renseignements et inscriptions : contactez Brigitte 0473/61.09.83.

☞ **LOBBES SCAVIN : ÉCOLE DES JEUNES DE VOLLEY CLUB** ouvre ses portes aux jeunes **à partir de 5 ans**. Psychomotricité + compétition adaptée + mini volley : 3 moniteurs sont à votre disposition les samedis de 9h à 10h45 au complexe sportif de Lobbes.

Renseignements : Jules FRAND : 071 59 08 41 – 0476 81 12 38

☞ **COURS D'AIKIDO KARATÉ**

A partir du 6 janvier 2011, un cours d'aikido karaté sera organisé **tous les jeudis entre 18h30 et 20h00** au salon communal de Lobbes. Cet enseignement sera donné par un moniteur reconnu au Japon et ce cours est aussi officiellement reconnu par la bujutsu Sano Ryu international Karaté du Japon et par la fédération Belgo culturelle japonaise.

Renseignement et inscription : Makuch Stany 071/59 35 68 - 0478/88 44 21.

ESPACE JEUNES – VACANCES DE NOËL

☞ **ACTIVITES ORGANISEES PAR LE SERVICE COMMUNAL ATL**

Du 3 janvier 2011 au 7 janvier 2011 : ateliers de bricolage, cuisine, danses et chants sur le thème « Les plaisirs de l'hiver ».

- Pour les enfants de 2,5 ans à 12 ans.
- Sur les sites d'accueil de Mont Sainte Geneviève et Lobbes Bonniers.
- Activités de 9h à 16h avec garderie dès 8h et jusque 17h.
- 2 euros/jour – prévoir le pique nique.

Renseignements et inscriptions au 071 /59 31 18 ou au 0494/34 59 55.

☞ **ACTIVITES ORGANISEES A SARS-LA-BUISSIERE**

Du 3 au 7 janvier 2011 à l'école communale de Sars-la-Buissière, stage pour les enfants de 8 à 12 ans – **10 €** la semaine – **inscription obligatoire** (max 16 enfants) auprès de Mr Olivier REMANT au 0471/01.39.33.

Activités diverses prévues : luge, patinoire, ski de fond, piscine, sortie vélo à la découverte du Ravel, jeu de nuit,...

☞ ACTIVITES ORGANISEES PAR NOS PARTENAIRES

- ASBL Le Trou au Sable : (rue du Calvaire, 44 – 0479/24.52.37 – 0498/54.06.31)

☞ Nous serons ouvert du **20 au 31 décembre de 9h à 17h** (garderie dès 7h et jusque 18h), pour accueillir tous les enfants à partir de 3 ans et demi pour faire le plein d'aventures et de jeux.

Nous allons aider le Père Noël à livrer ses cadeaux, nous réaliserons de magnifiques décorations de Noël.

Nous mettrons nos amis au défi dans des jeux plus amusants les uns que les autres.

Sans oublier notre tant attendu « réveillon de midi » du **31 décembre** et son après midi de fête et délires....

Le prix reste toujours de 2€ par jour avec la possibilité d'un repas chaud et équilibré à midi pour 2€.

Pour tout renseignement, Marie Rose (0479/24.52.37) Mélody (0497/76.70.05) Christophe (0498/54.06.31)

☞ Si tu t'ennuies les **vendredis soirs** et que tu aimes les jeux de sociétés, viens nous rejoindre à partir de **17h30 jusque 19h**, pour t'amuser et te changer les idées avec nous. Des jeux de réflexions, de stratégies, de rôles,... t'attendent.

- ASBL Le Bosquet : « Les Petites Canailles » (rue de la station, 25 – 071/59.94.57)

☞ Du 27 au 31 décembre de 9h à 16h (accueil dès 7h30 jusque 18h) : pour les 3 à 4 ans et les 5 à 12 ans : « Amusement et préparation du nouvel an ! »

☞ Du 3 au 7 janvier de 9h à 16h (accueil dès 7h30 jusque 18h) :

* pour les 3 à 4 ans : « Les rois et les reines »

* pour les 5 à 12 ans : « L'Egypte ancienne »

Repas 1,50 € et garderie 0,31 € par ¼ d'heure. Inscriptions uniquement au 0477/09.89.87 entre 14 et 18h à partir du 13 décembre. Paiement au préalable.

- Centre Culturel - stage d'initiation à la lecture

"RACONTE-MOI UNE HISTOIRE !"

Le Centre Culturel de Thuin vous invite à une initiation à la lecture de contes.

Quel bonheur de voir briller dans les yeux des petits la petite flamme que déclenche la magie des mots ! Quoi de mieux que les histoires anciennes pour raconter le monde d'aujourd'hui.

Notre conteuse Paulette Vandenhoven vous attend du **4 au 7 janvier** à la bibliothèque de Thuin. Papy, mamy, papa, maman, tonton, tantine, etc...

Maximum 8 personnes de 9h15 à 11h15 – Participation : 40€.

Contact : Catherine Ceulemans : 0494/14.36.66